

# **MAIRIE DE LE MONTELLIER**

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 août 2024**

L'an 2024, le 29 août à 20h30, le Conseil Municipal de LE MONTELLIER, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Patrice MARTIN, Maire.  
Date de convocation : 22 août 2024 – Secrétaire de séance : Karole Martignat  
Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de présents : 10 – Nombre de pouvoir : 0 – Nombre de votants : 10

Etaient présents et ont pris part au vote : Patrice Martin, Daniel Rousset, Fabien Boeglin, Myriam Kerkeni, Karole Goncalves Mineiro, Karole Martignat, Alban Ridet et Jean-Michel Salvadori, Patricia Monard, Roger Poizat

Était excusée : Emilie Carreau

Le quorum étant atteint, Mr Patrice Martin, Maire, ouvre la séance.

Désignation d'un secrétaire de séance : il propose la désignation de Karole Martignat, conseillère, comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal à l'unanimité désigne Karole Martignat comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 juillet 2024.  
Mr Patrice Martin, Maire, soumet à observation le procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal. Aucune observation n'est apportée, le procès-verbal de la séance du 4 juillet est approuvé.

### **> Compte-rendu du contrôle des installations électriques des bâtiments communaux**

Plusieurs défauts sur les blocs autonomes d'éclairage de sécurité ont été constatés à la salle des fêtes, la bibliothèque, le local technique, le bureau du secrétariat, la chaufferie, ainsi que diverses petites anomalies.

Le conseil attend un devis.

### **> Dégradation fenêtre salle des fêtes**

Suite à la dégradation d'une menuiserie à la cuisine de la salle des fêtes, deux devis ont été effectués, l'un pour le remplacement de l'ensemble d'un montant de 2 495,96 € et l'autre pour la réparation en posant une crédence pour un montant de 669,60 €.

Le conseil opte pour la réparation.

Les coûts sont pris en charge par la responsabilité civile du locataire.

### **> Devis transport piscine**

2 devis : Faure et Transarc sont parvenus. Le devis Faure est retenu pour un montant de 1 120 euros TTC sur 8 demi-journées sur le mois de Juin 2025.

## **> Touquan transport**

En plus du point de ramassage sur la Place, trois points ont été ajoutés sur le Montellier : Romagne, la Forêt et le Château (arrêt vers les poches incendie).

Plusieurs lieux de dépose ont été ajoutés, notamment les gares et centres médicaux du secteur.

Une information sera distribuée aux habitants au mois de Septembre.

## **> Questions diverses**

### Subventions centre village :

Nous avons reçu toutes les subventions attendues, sauf la subvention de la Région qui est encore en attente.

### Repas CCAS :

Le repas des aînés aura lieu le 9 novembre à 12h00 à la salle des fêtes.  
Une réunion de la commission est à prévoir.

### Rentrée scolaire et périscolaire :

23 enfants de Le Montellier sont scolarisés sur le RPI et 15 enfants sont inscrits au périscolaire en baisse comparativement à l'année dernière.

Prochain conseil le jeudi 3 octobre à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, le Maire lève la séance à 22h00.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
Patrice Martin

La secrétaire de séance,  
Karole Martignat